



**SOUS-EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 15 NOVEMBRE 2012 – 18h
(incluant les réseaux sociaux)**

Baromètre professionnel de la finance solidaire 2012

L'épargne salariale solidaire se taille la part du lion, avec un encours qui a plus que quadruplé en 4 ans !

Paris, le 15 novembre 2012 – Dans le cadre de la Semaine de la finance solidaire, Finansol présente aujourd'hui les chiffres issus du 5^e Baromètre professionnel de la finance solidaire. L'occasion de faire le point sur l'évolution du secteur, et de mettre en lumière la forte croissance de l'épargne solidaire. Une progression tirée en grande partie par le dynamisme de l'épargne salariale solidaire, dont l'encours a plus que quadruplé en 4 ans, et se chiffre aujourd'hui à 2,6 milliards d'euros (chiffre AFG arrêté au 30 juin 2012).

L'épargne salariale solidaire : une locomotive en plein essor

En 4 ans, l'encours de l'épargne salariale solidaire a été multiplié par plus de 4, passant de 600 millions d'euros en 2009 à 2,6 milliards d'euros, au 30 juin 2012. Cette progression est particulièrement spectaculaire sur le 1^{er} semestre 2012 puisqu'on constate une augmentation de 53% de l'encours (de 1.7M€ au 31/12/11 à 2.6M€ au 30/06/2012).

Ces excellents résultats s'expliquent par la souscription de nouveaux épargnants et la mise en place de nouveaux versements, mais aussi par une meilleure tenue des marchés financiers.

"L'épargne solidaire convainc toujours davantage de Français. La preuve ? L'épargne salariale solidaire a progressé de plus de 50% sur le 1er semestre 2012 grâce aux 700 000 salariés qui ont déjà choisi un fonds solidaire pour investir leur épargne d'entreprise. Nous nous félicitons de cette très belle performance qui montre bien que de plus en plus d'épargnant souhaitent donner du sens à leur argent", déclare **Sophie des Mazery, directrice de Finansol.**

Le million d'épargnant à portée de main

Au 31 décembre 2011, près de 900 000 Français ont souscrit un produit d'épargne solidaire. Parmi eux :

- Plus de 3 épargnants solidaires sur 4 le sont via la sélection du fonds solidaire dans leur dispositif d'épargne d'entreprise (PEE, PEI, PERCO et PERCOI), soit **plus de 700 000 salariés.**
- Entre 30 000 et 40 000 personnes sont des épargnants solidaires par le biais d'un contrat d'assurance-vie ou d'un OPCVM commercialisé dans les réseaux bancaires et mutualistes.
- Plus de 70 000 épargnants solidaires ont choisi d'investir au capital d'entreprises solidaires.

Tous les indicateurs confirment les très bonnes performances de l'épargne solidaire

→ L'épargne solidaire : une réponse concrète aux enjeux de société



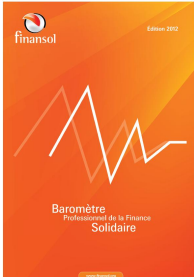
- **82 700 entreprises ont été soutenues depuis 2002**, notamment dans les domaines du service à la personne et du handicap, ou des commerces de proximité et TPE. Plus de 12 500 entreprises ont ainsi été financées en 2011.
- **En une décennie**, la finance solidaire a permis de **loger ou de reloger 33 500 personnes** aux ressources financières limitées, **soit l'équivalent de la population d'une ville moyenne française** comme Dieppe ou Epinal**.
- En 10 ans, plus de 1 000 organismes de microcrédit, coopératives agricoles ou petites entreprises ont été soutenus dans plus de 70 pays. Le nombre de bénéficiaires finaux de ces investissements se compte **en dizaines de milliers**.
- En 2011, la finance solidaire a contribué au financement d'installations d'énergie renouvelable pour une puissance totale de 3 600 kilowatts crête, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 000 ménages.

→ L'encours de l'épargne solidaire franchit la barre des 3,5 milliards d'euros : nouveau record !

En 2011, l'encours de l'épargne solidaire a franchi la barre des **3,5 milliards d'euros**, soit une augmentation de **15,1% en 1 an**. L'encours est en effet passé de **3,082 milliards d'euros en 2010 à 3,548 milliards d'euros en 2011**.

→ L'encours du financement solidaire s'envole, à 879 millions d'euros

Au 31 décembre 2011, le montant du financement solidaire atteignait un total de **879 millions d'euros**, soit une hausse de 28,3 % par rapport à 2010 et une croissance de **132 % en 3 ans !**



Baromètre professionnel de la finance solidaire

Le Baromètre professionnel de la finance solidaire a pour objectif de dresser un panorama des dernières tendances du secteur et de son évolution. Dévoilé chaque année dans le cadre de la Semaine solidaire, les chiffres présentés sont issus des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, créé par Finansol en 2003. Complément du Baromètre grand public, dévoilé chaque année en mai, le Baromètre professionnel s'adresse à des spécialistes du secteur (représentants du secteur bancaire et financier, financeurs solidaires etc.).

*Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Loi de Modernisation de l'Economie (LME, votée le 4/08/2008) oblige chaque entreprise à proposer à ses salariés au moins un fonds solidaire (PEE, PEI, PERCO, PERCOI...).

** Source : Insee.

Retrouvez Finansol sur les réseaux sociaux :



A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe 122 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org

RELATIONS PRESSE : AGENCE WELLCOM

Cécile Soubelet / Mélanie Decoms / Romain David
cso@wellcom.fr / md@wellcom.fr / rd@wellcom.fr
01.46.34.60.60